ID: 035-253502801-20191210-19_12_11-DE



DU COMITE SYNDICAL du 10 Décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 10 Décembre à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

<u>Etaient présents</u>: Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Jacques BENARD, Jean-Luc OHIER (Suppléant EPSM), Joseph BOIVENT, Jean RONSIN, Philippe BONNIN, Luc MANGELINCK, Madame Valérie FAUCHEUX

Pouvoir: de M. NADESAN à Mme FAUCHEUX, de M. LEFEUVRE à M. FAUVEL, de M. SIELLER à M. LETOURNEL

<u>Etaient absent(e)s ou excusé(e)</u>: Mesdames Sandrine ROL et Evelyne PANNETIER, Messieurs Yannick NADESAN, Marc HERVE, Nicolas BELLOIR, Joël SIELLER et André LEFEUVRE

<u>Assistaient également:</u> Monsieur Jean-Jacques LEON Comptable public, Madame Véronique PERRATON SMG35 et MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Jean RONSIN

Nombre de Membres du Comité présents : 9 Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 03 Décembre 2019

N°19/12/11 Cadeau SMG pour départ d'un agent



Comité Syndical du 10 Décembre 2019

N°19/12/11 Cadeau SMG pour départ d'un agent

Rapport,

Pour la première fois dans l'histoire du service, un agent titulaire va bientôt muter dans une autre collectivité. Afin de le remercier des services rendus, Il parait opportun de lui offrir un cadeau de départ. Dans cette optique et de façon plus générale, pour faciliter les démarches liées,

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1°) DECIDER de la possibilité d'offrir un cadeau à un agent titulaire sur le départ
- 2°) FIXER le montant maximum à 500 €
- 3°) AUTORISER le Président à signer tout document découlant de cette décision. Les crédits relatifs à l'octroi de ce cadeau sont prévus à l'article 6713 « Don, Libéralités ».

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 10 Décembre 2019 Le Président,

Auguste FAUVEL